



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-40

L'an deux mille vingt,
Le 29 juin à 19 heures,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Date de convocation : 21 juin 2021

Date d'affichage : 21 juin 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Dominique NAVET, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Jean-Pierre FLOUR, David NOËL, Bernard MOUSSAY, Émilie LISSE, Betty BONNAFOUS, Sylviane CORNET, Tatiana LECUYER, Marie-Françoise LECAILLE, Julien DIEU, Valérie DELATTRE.

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Catherine VANDEKERKHOVE donne pouvoir à Jean-Michel DEGREMONT
- Alain FIX donne pouvoir à Dominique NAVET
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Betty BONNAFOUS
- Patrick GOMEL donne pouvoir à Emilie LISSE

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Françoise LECAILLE est nommée secrétaire de séance.

**DÉLIBÉRATION POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
LIÈS A L'EMBAUCHE D'UN PERSONNEL SPÉCIFIQUE QUALIFIÉ
EN CHARGE DE L'ÉCRITURE ET DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LE CADRE
D'UNE PRÉFIGURATION D'ÉQUIPEMENT FINANCÉ PAR UNE PRESTATION DE SERVICE :
RELAIS PETITE ENFANCE**

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT,

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- **De solliciter** la Caisse d'Allocations Familiales pour une subvention au titre de « l'accompagnement pour les dépenses liées à l'embauche d'un personnel spécifique qualifié en charge de l'écriture et de la mise en œuvre d'un projet dans le cadre d'une préfiguration d'équipement financé par une prestation de service » pour le Relais Petite Enfance d'un montant de 1 221.99 € HT

REÇU EN PREFECTURE

Le 02/07/2021

Application agréée E.legalite.com

99_DE-062-216209080-20210629-40-DE

- De lui donner l'autorisation d'engager toutes les démarches et de signer tous les documents se rapportant à la demande de subvention ci-dessus mentionnée.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, accepte les propositions de Monsieur le Maire.

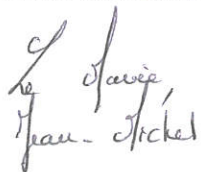
Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré
A La Capelle-les-Boulogne, le 29 juin 2021

Le Maire,


Jean-Michel DEGREMONT.

Certifié et rendu exécutoire le : 02 JUIL. 2021


Jean-Michel DEGREMONT



REÇU EN PREFECTURE
le 02/07/2021
Application agréée E-legalite.com